

<https://www.snetap-fsu.fr/Examens-2020-les-textes-seront-publies-le-16-avril.html>



Examens 2020 : les textes seront publiés le 16 avril

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : vendredi 10 avril 2020

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés



Suite au Comité Technique National de ce jour, le Snetap-[FSU](#) prend acte de la décision de la Directrice Générale de reporter, au jeudi 16 avril 2020, la publication de l'arrêté et de la note service qui doivent fixer les modalités de la session 2020 pour les diplômes délivrés par le Ministère de l'agriculture.

C'est en prenant conscience des trop nombreuses interrogations liées à la définition du Contrôle continu, à une valorisation claire des périodes de formation en milieu professionnel (rapport de stage, dossier technologique...), à la sortie du confinement et ses conséquences sur l'arrêt des notes, à l'organisation du rattrapage et des modalités d'accès à ce rattrapage, à la situation des apprenti.es ou encore à la situation des jeunes en formation par le biais du [CNPR](#) que la [DGER](#) a pris cette décision.

Dans ses interventions le Snetap-[FSU](#) a rappelé les règles qui, selon lui, devaient prévaloir dans la réorganisation de cette session 2020 des examens : garantie de la valeur nationale des différents diplômes, équité de traitement de toutes et tous les élèves, étudiant.es et apprenti.es, totale transparence vis à vis des familles et des candidat.es dans

Examens 2020 : les textes seront publiés le 16 avril

la délivrance des diplômes, garantie du maintien des précautions sanitaires dans l'organisation de ces examens, bienveillance et enfin prise en compte de la situation réelle des familles vis à vis de la continuité pédagogique.

Le Snetap-FSU, qui a porté de nombreux avis sur les projets de textes, profitera du délai supplémentaire avant leur publication, pour continuer de peser pour des règles claires.

Il rappelle également la nécessité de poursuivre le travail sur les conséquences de la crise sanitaire sur la session 2021 (période de stages, [CCF...](#)) et par exemple rappelle la nécessité sanitaire et pédagogique d'annuler l'épreuve anticipée de français en Bac STAV

Le 9 avril 2020.